

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 79 (1952)  
**Heft:** 10

**Artikel:** A l'Association cantonale du costume vaudois  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228267>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A l'Association cantonale du Costume vaudois

Lors de l'assemblée générale du 18 mai, présidée par Mme Simone Pache, Mme Breuer a été nommée présidente honoraire de l'Association cantonale.

Après avoir liquidé l'ordre du jour statutaire le matin, les déléguées ont assisté, l'après-midi, à une très intéressante démonstration de danse mimée par M. Roland Jay avec deux de ses élèves.

Il a été décidé d'organiser un cours à l'intention des membres du Costume vaudois. Ce cours, de vingt heures au total, aura lieu en l'automne de cette année.

\* \* \*

## A l'Union générale des Rhodaniens

*Section vaudoise*

Le 20 mai, salle des XXII-Cantons, très intéressante assemblée présidée par M. le Dr Messerli. Rapport présidentiel, procès-verbal, comptes, tout fut présenté de façon très concise.

M. Messerli a donné toutes les instructions utiles pour la participation aux Fêtes de Valence, les 14 et 15 juin, puis il a annoncé que les Fêtes du Rhône 1953 auront lieu à Dijon et à Mâcon.

Le Chœur des Vaudoises de Lausanne a agrémenté la séance par plusieurs chants qui furent chaleureusement applaudis.

## En marge de la manifestation de Savigny

*Par ces lignes, et dans l'impossibilité de le faire individuellement, le président des patoisans vaudois veut exprimer sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à cette manifestation : participants, journalistes, organisateurs, orateurs, chanteurs, musiciens, autorités, entrepreneur et ouvriers, sans oublier MM. Rossier, marbriers, pour le grand soin apporté dans l'exécution de la plaque.*

*Tous ont fait de ce dimanche de mai, une journée inoubliable pour ceux qui désirent maintenir la ligne tracée par Marc à Louis en sa fidélité au vieux langage.*

Henri Kissling.

## L'impair ...

Monsieur le conseiller d'Etat est de passage au village et, comme il a quelque chose à dire au syndic, il est entré dans la cuisine. La fille de la maison (cinq ans) tourne autour de lui, passe devant lui sans demander pardon, interrompt sa maman.

— Veux-tu te taire et nous laisser tranquilles !

— Mais, Madame, laissez-là. On sait bien comment sont les enfants.

— Oh, c'est sûr, explique la mère. Seulement, je veux qu'elle s'habitue pour si on avait une fois une visite de sorte !



**Comes-  
tibles**

Escaliers du  
Lumen 22

Tél. 22 21 71

*Vaudois...!*

**Le verre de l'amitié se boit au**

**BUFFET DE LA GARE**

Robert PÉCLARD

LAUSANNE